



Vendredi 9 septembre 2016

Urbanisme

Fin de chantier de démolition des Halles Laissac

La déconstruction du parking / Halles Laissac, engagé par Philippe SAUREL, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole, a démarré le mardi 19 avril 2016 et touche aujourd'hui à sa fin, pour un coût de 1.6 M€.

Cet important et délicat chantier s'est bien déroulé, sans incident, au regard d'un site extrêmement contraint : présence de riverains, commerces en activité, trois lignes de bus et deux lignes de tramway, accès automobile au tunnel comédie et à l'aire piétonne.

La construction des nouvelles halles est prévue du quatrième trimestre 2017 au dernier trimestre 2018 (coût prévisionnel : 8 M€). Durant cette période, la place sera redonnée aux piétons avec un aménagement temporaire.



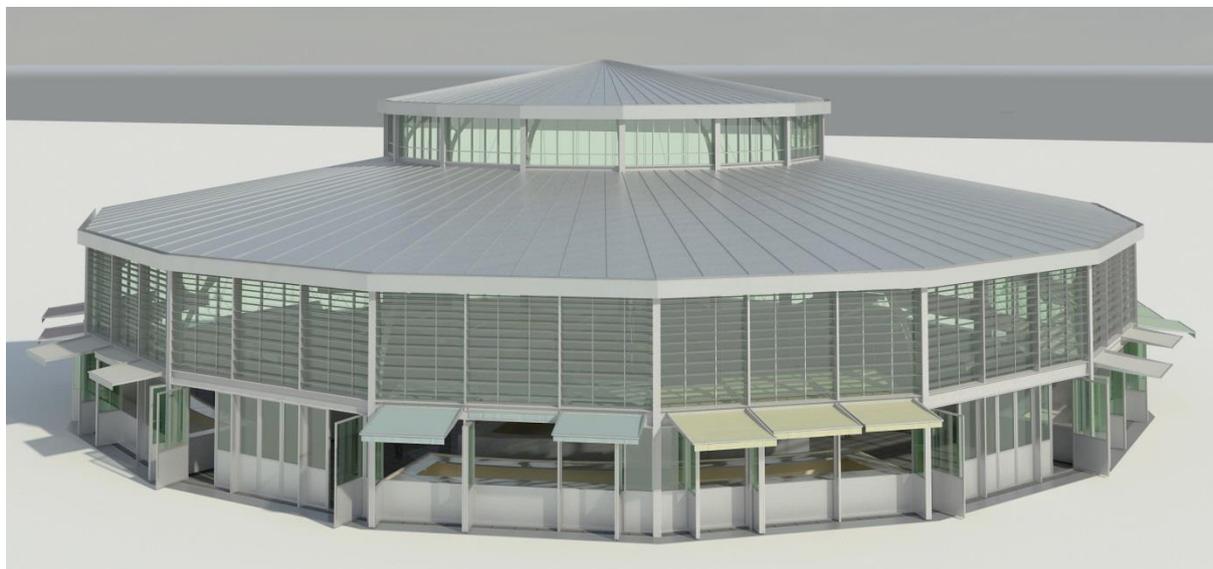
Des animations et un usage pour les piétons durant un an

Entre la fin de la démolition et le début de construction des nouvelles halles (septembre 2016 – novembre 2017), la place sera redonnée au piéton et des usages temporaires et des animations sont à l'étude.

Un projet concerté pour les futures halles

Le projet retenu après concertation (cinq réunions publiques) qui a réuni commerçants et riverain a validé quelques grands principes : l'aménagement d'un marché de forme ronde,

respectant l'aspect historique du lieu, construit sur le principe des anciennes halles Baltard, dans une structure légère et transparente.



Des Halles temporaires sur le site de l'ancien Diagonal

En attendant l'ouverture des futures halles Laissac prévue fin 2018, les habitués peuvent depuis le 12 mars 2016 se retrouver dans l'ancien cinéma Diagonal situé à proximité cours Gambetta et entièrement réaménagé. 15 étaliers proposent le même éventail de produits (fruits et légumes, charcuterie, boucherie traditionnelle, chevaline, hallal, triperie, volailles, fromages et produits laitiers, poissons, coquillages, fleurs, olives, fruits secs...) et un espace de convivialité autour d'un bar.

Une signalétique adaptée a été mise en place par la Ville pour indiquer que les commerçants sédentaires de la place Laissac restaient quant à eux ouverts pendant la durée du chantier.

Une autre signalétique va être posée rue de la Saunerie pour répondre à la demande des commerçants. Globalement, la fréquentation des Halles temporaires demeure la même que celles des anciennes Halles.

Les intervenants de la déconstruction

Maître d'ouvrage	Ville de Montpellier
Maître d'ouvrage délégué:	SA3M (Société d'aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole)
Assistant maître d'ouvrage:	MONTEILS CONSULTANT
Maître d'œuvre :	ARTELIA
Bureau de contrôle:	QUALICONSULT
Coordonnateur sécurité et protection de la santé (SPS)	QUALICONSULT
Entreprise:	Groupe MORIN TP

Un chantier limitant les nuisances sonores

Rappel des modes de déconstruction

2 modes de déconstruction :

La déconstruction par écrêtage pour les étages (d'avril à juillet)

Cette méthode a consisté à déposer des petits engins de démolition, directement dans les étages à l'aide d'une grue colonne ou mobile, qui ont procédé à la déconstruction par fragmentation de la structure à l'aide d'une pince à béton.

La déconstruction par pelle mécanique de grande taille pour le RDC, la mezzanine et le sous-sol (aout/septembre)

La dernière phase consistera au remblaiement de ce dernier et toute la surface sera traitée avec un revêtement « marchable »

3800 tonnes de matériaux ont été évacués.

4800 m3 de remblais seront nécessaires pour combler le sous-sol.

UN CHANTIER VERT

Une charte de chantier vert

Pendant toute la durée de l'opération les entreprises se sont efforcées à limiter tous types de nuisances (acoustique, trafic, visuel et tri des déchets) envers les riverains et pour protéger l'environnement, en application de la charte « chantier vert ».

Les mesures environnementales prises

L'ensemble des prestations de désamiantage et de traitement de sol se sont faites dans la stricte application des normes en vigueur. Durant ces phases, conformément à la réglementation, des mesures environnementales ont été réalisées pour assurer la bonne tenue du chantier et contrôler l'absence de pollution en dehors des zones confinées.

Contact presse >> Sabrina DRIDI

04 67 34 73 01 - 06 26 90 22 16

sabrina.dridi@ville-montpellier.fr